



# « Nous en avons pris pour deux ans de travaux en une nuit »

**DURBUY – MANHAY**

À la suite des inondations de juillet dernier, d'importants chantiers de réfection des berges de l'Aisne sont en cours. Sur le front, Pierre Otte, le chef de district de Marche des cours d'eau non navigables fait le point d'aval en amont.

**Pierre Otte, vous êtes le chef de district de Marche des cours d'eau non navigables (SPW). Vous avez la charge des chantiers de réfection des berges de l'Aisne qui sont en cours. En quoi les crues de juillet dernier sont-elles historiques ?**

En juillet dernier, il faut savoir que l'Aisne a battu son record absolu qui était de 75 m<sup>3</sup>/seconde, enregistré en 2005 me semble-t-il, en passant cette fois à 116 m<sup>3</sup>/seconde. Personnellement, je n'ai jamais vu ça en 22 ans de carrière et n'espère jamais le revoir. J'espère vraiment qu'il s'agit de crues centennales et que ces situations ne deviendront pas récurrentes.

**Qu'est-ce qui peut expliquer cette situation apocalyptique ?**

Cette situation apocalyptique que nous avons rencontrée mi-juillet s'explique principalement car nous avons enregistré une pluviométrie très conséquente durant trois jours. Les nuages qui, d'habitude, s'éloignent plus ou moins vite mus par le vent, sont ici restés en place. On peut comparer cela à un arrosoir alimenté en permanence. Cela a donc entraîné un important ruissellement venant des collines, avec des nappes phréatiques gorgées d'eau qui n'ont pas pu absorber le trop-plein. Sans compter qu'en Wallonie, plusieurs cours

d'eau ont enregistré ces tristes records en même temps. De plus, dans la région, le phénomène a encore été accentué par le fait que l'Aisne est un cours d'eau à forte pente, ce qui le rend d'autant plus agressif. J'ai d'ailleurs l'habitude de surnommer l'Aisne « La Haine », car sous ses aspects souvent fort paisibles, cette rivière peut se révéler très capricieuse, très méchante et cela très vite.

**Ces crues catastrophiques ont eu des conséquences tant pour les riverains qui ont très souvent perdu énormément que pour les infrastructures publiques ? Ça chiffre...**

On a décidé de débloquer, dans un premier temps 600 000 € pour s'occuper de la réfection des berges de l'Aisne et uniquement pour gérer l'urgence. Des travaux que nous sommes en train de réaliser actuellement. Conséquences de ces inondations : nous recensons actuellement entre 40 et 50 interventions rien que sur l'Aisne, qui s'ajoutent aux treize interventions qui étaient prévues dans le courant de cette année. Pour résumer, nous en avons pris pour deux ans de travaux en une nuit.

**Et il y a urgence ?**

Les cas les plus critiques doivent être réglés pour le 30 octobre. Pourquoi ? Parce qu'on

considère que, dès le 1<sup>er</sup> novembre, on va rentrer dans une période lors de laquelle les niveaux d'eau seront plus conséquents. Ce qui perturbera d'autant plus, voire rendra impossible, notre travail.

**Une fois que les cours d'eau ont rejoint leurs lits respectifs, quelles actions avez-vous entreprises ?**

Quand on rencontre une telle catastrophe, il convient tout d'abord de prendre du recul et d'analyser au mieux la situation. Et surtout de ne pas agir dans la précipitation. Dès les premières heures après la catastrophe, et durant deux semaines environ, avec mon équipe nous avons donc remonté l'Aisne de l'aval vers l'amont pour nous rendre compte des problèmes. L'aval avec Bomal où l'Aisne s'est déversée avec une force considérable et où les dégâts ont été à l'avenant, mais aussi le village de Aisne durement touché avec des passerelles arrachées et des ponts et maisons menacés dans leur stabilité. De là, nous avons réalisé des fiches techniques reprenant les différents points noirs selon leur degré d'urgence. Une fiche rouge étant les travaux à réaliser dans l'urgence absolue. Tout comme les fiches orange. Les travaux correspondant à ces deux couleurs devant être idéalement réalisés avant le 30 octobre. Ajoutez encore à cela tous les dégâts mineurs : arbres arrachés, pierres charriées par le courant que nous dégageons quand nous aurons plus de temps.



Depuis quasi deux mois, Pierre Otte et son équipe sillonnent la vallée de l'Aisne pour réparer en urgence les berges endommagées durant les récentes inondations.

**600000 €** La somme débloquée dans un premier temps, pour effectuer les chantiers prioritaires dans le val de l'Aisne.

**Durant ces travaux de réfection, vous êtes amené à être en dialogue constant avec les riverains et les Communes. Ces relations sont-elles parfois compliquées ?**

En sortant de son lit mineur, l'eau a dissipé toute son énergie provoquant des dégâts immenses, jamais vu. Des voiries, des ponts ont parfois été touchés dans leurs structures. Voiries et ponts pour lesquels nous ne sommes pas spécialement compétents. Pas que nous ne sommes pas capables d'effectuer le travail. Mais simplement par le fait que ces infrastructures ne relèvent pas de nos compétences. Nous ne sommes pas les propriétaires des ponts. Ce sont les Communes ou encore nos collègues du SPW MI (Service Public de Wallonie Mobilité et Infrastructures). Et donc, c'est un peu actuellement une négociation à qui

fait quoi pour ne parler que des parties publiques. Il y a également toutes les négociations avec les riverains impactés par la crue. Ces derniers désirent souvent, et je peux les comprendre, que les réfections soient réalisées à l'identique. Or, au vu de l'ampleur des dégâts, nous n'en avons actuellement pas les moyens tant au niveau temps qu'au niveau budget. La priorité est donc de faire des réparations solides, l'esthétique passant dans un second temps. C'est à nous de leur expliquer ce qui est le mieux pour eux en fonction de l'urgence rencontrée. Le dialogue est constant. La plupart du temps, cela se passe très bien. Mais parfois, c'est vrai, c'est compliqué !

« L'Aisne, j'ai l'habitude de surnommer « La Haine », car sous ses aspects souvent fort paisibles, cette rivière peut se révéler très capricieuse, parfois très méchante. »

**WWW.LAVENIR.NET**  
Une vidéo et des photos à visionner sur notre site [www.lavenir.net/bergedelaisne](http://www.lavenir.net/bergedelaisne).



Les dégâts s'affichent encore nombreux comme ici à Aisne où une passerelle menace de s'effondrer.

## La vallée de l'Aisne en chantiers

En remontant le cours de l'Aisne, de Bomal à Deux-Rys (Manhay) s'affichent encore les stigmates de la crue.

Dans la vallée de l'Aisne, les chantiers sont partout. À peine le chantier de réfection des berges de Bomal terminé (voir ci-contre) que l'équipe du SPW est déjà en train d'intervenir en amont. En remontant le cours de la rivière, les dégâts s'affichent partout.

Au pont de Juzaine, où la situation fut particulièrement apocalyptique, on peut encore voir un trou béant au pied de la pile de pont. « Il faudra voir avec le SPW Mobilité et infrastructure pour renforcer la pile de pont afin que l'eau ne s'infiltré pas par en dessous et ne le fragilise, commente Pierre Otte, chef de district des Cours d'eau non navigables. L'un des gros problèmes que nous rencontrons et qui complique considérablement nos interventions est les difficultés d'accès au cours d'eau rendus parfois difficile par certains aménagements réalisés par les riverains. Et là encore, il faut négocier. »

Un peu plus loin, dans le village de Aisne, ce n'est guère plus réjouissant. Si certaines berges ont déjà été réparées selon la technique de l'enrochement, les points noirs subsistent encore en de nombreux endroits. Des passerelles arrachées gisent encore dans le lit de la rivière. Mais là n'est pas le plus grave. Au cœur du village, une passerelle menace de s'effondrer à tout moment. « J'ai une photo de ce



Les travaux de réfection le long de l'Aisne se révèlent très impressionnants.

pont prise le 22 juillet où l'on ne décelait encore qu'une fine fissure, c'est dire les dégâts que l'on risque de rencontrer encore dans les prochains mois », confie Pierre Otte.

On remonte en amont. À Ninane, on croise un cycliste résidant non loin de là. « Est-ce normal le bulldozer dans le lit de la rivière ? » « Parfaitement, répond Pierre Otte. Il s'agit d'une réparation en cours ! ». « La preuve que nous sommes constamment dans le dialogue. Il faut rassurer », ajoute ce dernier.

Et de bulldozer, il en est encore question non loin du pont d'accès au village de Deux-Rys (Manhay) qui a, lui aussi, rudement souffert. « Il faut ici saluer les collaborations qui s'installent avec des entreprises privées qui nous aident considérablement. Pour l'instant, on pare en effet au plus pressé », conclut le chef de district avant d'aller inspecter un autre chantier. J.B.



**PIERRE OTTE**

Chef de district de Marche à la direction des cours d'eau non navigables (SPW)

### « Un travail multifacette exercé le plus souvent dans l'ombre »

« La Wallonie est constituée de quatre districts (Mons, Namur, Liège et Marche). Mon rôle, c'est la gestion des cours d'eau s'écoulant sur mon district dans leur ensemble. Non seulement la lutte contre les inondations avec la construction de bassins de rétention, la construction de digues et de murs anticrues. Mais on s'occupe aussi de toute la gestion écologique du cours d'eau. Par exemple, la construction d'ouvrages pour permettre la remontée ou la dévalaison des poissons. On gère aussi la matière des kayaks. Bref tout un panel de compétences. Il s'agit donc d'un travail multifacettes, réalisé le plus souvent dans l'ombre. Beaucoup ne savent pas très bien en quoi consiste notre métier. Là, avec les inondations, notre travail est évidemment rendu plus visible sur le terrain. »



© -ÉDA

Les travaux d'enrochement terminés à Bomal Mardi dernier, les travaux de réfection des berges situées sous la route de Liège se sont terminés à Bomal. Un chantier d'envergure jugé prioritaire qui a été effectué en une dizaine de jours. Des travaux impressionnants interrompus malgré tout deux jours en raison de la pluie. Ce sont quelque 250 tonnes de blocs de pierre qui ont été nécessaires pour la réalisation de cet enrochement.



© -ÉDA

La station limnimétrique du pont de Juzaine Deux stations, dites limnimétriques, sont installées à Juzaine, sous le pont, et à Érezée. Elles permettent de mesurer notamment le débit et la hauteur d'eau de l'Aisne. Tous les cours d'eau de 1<sup>re</sup> catégorie disposent de ce genre de stations de mesures qui sont transférées automatiquement dans une base de données nommée AQUALIM. Elle contient des informations liées aux stations qui permettent de surveiller tous ces cours d'eau.